



Outils et méthodes pour Gérer le pâturage

Fiche 15

Janvier 2010

Le pâturage tournant

La surface accessible

La surface des parcelles

Le déprimage

La mise en place du pâturage tournant

3 fiches techniques pour optimiser le pâturage :

- Aménager ses parcelles : fiche 11
- Outils et méthodes pour le pâturage : fiche 15
- Observer la pousse de l'herbe : fiche 16



Le pâturage tournant permet une meilleure valorisation de l'herbe sur l'année. Il consiste à faire consommer successivement les parcelles avec des intervalles réguliers. Ce pâturage permet une bonne valorisation de l'herbe (peu de gaspillage, bonnes repousses et meilleures valeurs nutritives) et facilite les réactions aux aléas climatiques par ajout ou retrait de parcelles.

Surface nécessaire (ares/animal) pour une alimentation 100 %herbe pâturée

		Vache Laitière	Génisse Boeuf 12/18 mois	Génisse Boeuf 24/30 mois	Vache Allaitante
Printemps	Flore moyenne	25	15	25	35
	Bonne Flore	20	12	20	30
Eté	Flore moyenne	45	25	35	60
	Bonne Flore	40	20	30	50

Exemple : Un troupeau de 40 laitières sur un parcellaire de 10 ha en Bonne Flore (RGA/TB), il est possible de tenir une alimentation 100 % herbe pâturée au printemps (Surface Nécessaire = 40 VL X 20 ares = 8 ha) avec une fauche envisagée sur les 2 ha restant. En été, le parcellaire ne permet plus de ne tenir qu'à l'herbe (SN = 40 VL X 40 ares = 16 ha).

Au printemps, le pâturage tournant doit permettre un retour sur les parcelles tous les **21 à 24 jours**. L'objectif est de faire pâturer une herbe feuillue et de ne pas laisser le temps à l'herbe d'épier. Pour la taille des parcelles, le bon compromis s'articule autour de la règle "**1 are /VL / jour**". Exemple : Pour un troupeau de 40 laitières sur 10 ha, l'idéal est de pâturer sur 7 à 8 parcelles. Le temps de passage sur chaque parcelle devra être de 3 à 4 jours et leur surface comprise entre 1.30 et 1.50 ha



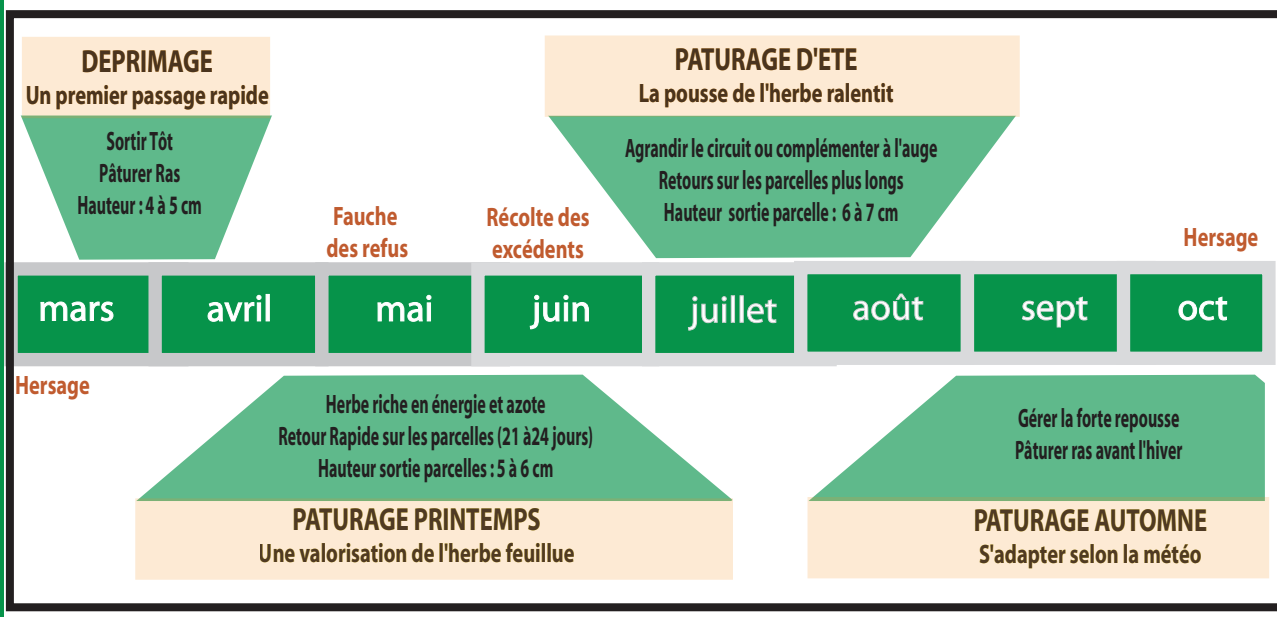
C'est le **premier passage rapide** sur toutes les parcelles. L'objectif est de nettoyer les prairies et rappuyer le sol. Ce passage va permettre d'amener de la lumière au pied des graminées et de les faire taller. Les prairies de fauche doivent aussi être déprimées. Le déprimage s'arrête lorsque la première parcelle du circuit atteint 10 à 12 cm.

Suite au déprimage, la pâturage tournant démarre en respectant ces règles :

- une entrée dans les parcelles à une hauteur d'herbe de **10 à 12 cm**.
- une sortie à une hauteur d'herbe de **5 à 6 cm**.
- le premier tour doit être bouclé en **21 à 24 jours** pour des prairies naturelles.
- **l'arrêt de la distribution** de fourrages hivernaux si on dispose assez de surface
- **broyer les refus**
- ajuster en fonction de la pousse (**ajout ou retrait d'une parcelle**)

Le pâturage tournant Été/Automne

La pousse de l'herbe décroît et si le parcellaire le permet, il faut ajouter de nouvelles prairies dans le circuit en **rallongeant le temps de retour** (5 à 7 semaines maxi.). Si le parcellaire ne le permet pas, compléter avec des fourrages. La distribution de fourrage doit être rationnée pour valoriser au maximum l'herbe. Sortie des parcelles à une hauteur d'herbe de **6 à 7 cm**. A l'automne, si la météo est bonne, bien raser les prairies pour permettre une meilleure repousse au printemps suivant. au maximum l'herbe



Plan parcellaire et Calendrier de Pâturage



- 1) Dessiner le parcellaire, faire un plan et énumérer les parcelles
- 2) Faire l'inventaire du troupeau. Bien comptabiliser tous les animaux qui pâtureront et les différents lots.
- 3) Organiser l'exploitation : surface par lot : laitière, génisses, veaux. En fonction des parcelles, ajustez la fertilisation et prévoir les besoins éventuels en complémentation fourragère
- 4) Prévoir les dates clefs. Même si elles ne sont que théoriques, se fixer des objectifs et des règles de décision : dates de sorties, retrait de parcelles, fauche des excédents, fermeture du silo de maïs.

Résultats des Groupes Lait ... Herbe pâturée = Economie

Nombre d'élevages	ares/VL (été)	Jours silo maïs fermé	Lait / VL	TB	TP	g. conc/ litre	dont Eq. soja/VL	Fourrages stockés kg MS/VL
64	12	0	7623	40.5	32.8	178	950	5000
58	23	65	7549	40.9	32.8	181	814	4200
60	34	85	7395	40.9	32.7	180	771	3800

Plus d'herbe pâturée, c'est :

- moins de concentrés
- moins de paillage, raclage, désilage
- moins de fourrages stockés

PNR des Caps et Marais d'Opale

Mathieu Boutin 03.21.87.90.90

GRDA du Boulonnais

Jean-Damien Cagnard 03.21.10.01.68

Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais

Jean-Marie Lebrun 03.21.60.57.70

GNIS

Bruno Osson 06.68.08.30.95

GRDA de Calais/ St-Omer

Antoine Knockaert 03.21.82.89.02

Ce programme est financé par :

